

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
CONSEIL COMMUN AUX ECOLES WICAR ET BOUFLERS
28 février 2023**

Présents : Représentants des parents d'élèves, enseignants, M.Nolevaux, Mme Bernard, M.Rowell (représentants de la mairie) et Mmes Mouchal, Kébé et Mokhbi pour l'espace éducatif

Excusé(e)s : Mme Sandt (DDEN), Mme Brun (adjointe au maire), Mme Diop

I) Introduction au conseil

1) Présentation et tour de table

2) Adoption de l'ordre du jour

II) Évaluation des écoles

Le travail d'autoévaluation a été long et les travaux très nombreux. Le rapport d'autoévaluation fait 23 pages, ce qui peut sembler long mais le choix de la plus grande exhaustivité a été fait par le directeur pour rendre compte de l'ensemble de ce qui est proposé dans les deux écoles.

L'équipe d'évaluation externe sera dans les murs les 7 et 9 mars. A l'issue de ces deux journées, elle rédigera un pré rapport qui sera suivi d'un contradictoire et, enfin, d'un rapport définitif dont l'objectif est de servir de base au futur projet des écoles, valable pour la période 2023-2028.

Voici, ci-dessous, la synthèse du rapport d'autoévaluation :

Synthèse du rapport d'autoévaluation

I) Atouts

A n'en pas douter, le principal point fort du groupe scolaire est son équipe éducative : la stabilité, l'expérience, le travail en commun, l'inclusion des nouveaux membres de l'équipe, la disponibilité auprès de tous les partenaires, les liens maternelle-élémentaires et inter-cycles. Ceci offre un cadre cohérent, à la fois exigeant et bienveillant, qui permet une excellente prise en charge des élèves.

La volonté de formation.

La localisation géographique offre également de nombreux avantages : mixité, proximité du Lille historique, institutionnel et culturel.

La section internationale concerne 51 élèves, répartis à quasi égalité dans toutes les classes de l'élémentaire. Ceci est une réflexion puisque cette organisation permet d'alléger les effectifs de classes 3h chaque semaine, horaires pendant lesquels les élèves sont regroupés. Cela permet donc aux enseignants de travailler avec 4 à 6 enfants de moins. L'emploi du temps de la S.I est modifié à chaque période afin de ne pas impacter systématiquement la même discipline. La section ne vise pas l'élitisme, mais l'excellence. Tout élève peut avoir vocation à intégrer ce cursus un peu particulier. Néanmoins, l'équipe pédagogique est amenée à se réunir lorsqu'un élève montre une baisse de motivation ou des difficultés croissantes dans les apprentissages fondamentaux et à décider d'une pause ou de la sortie de la section dans l'intérêt de l'élève.

Toutes les équipes sont conscientes de la nécessité de s'impliquer dans la recherche des moyens d'amélioration du climat scolaire.

*Les réflexions autour du travail en commun, de l'implication dans des projets partagés, de la formulation de **réponses d'équipe** et non de réponses individuelles, la recherche de sanctions formatives et réparatrices au lieu de punitives et la poursuite du déploiement de pHARe sont autant d'éléments qui concourent au mieux être à l'école.*

La facilité de contact avec l'institution proche (circonscription) et de second niveau (DSDEN, Rectorat) ainsi que la réactivité dont nous avons été témoins en de nombreuses occasions est un facteur déterminant dans

*le bien être au travail des personnels.
Le partenaire municipal est à l'écoute.*

Le projet d'école a guidé les projets durant son temps d'application. Les trois actes demeurent néanmoins pertinents et pourraient encore être déclinés.

L'équipe est volontaire et souhaite poursuivre le rapprochement des outils et pratiques sur l'ensemble de la scolarité afin de sécuriser les parcours des élèves en leur offrant un maximum d'ouverture.

Les parents d'élèves sont en demande d'actions et de projets à mener, en témoignent les organisations de moments conviviaux et le soutien apporté lors des conseils d'école depuis deux ans. Les questionnaire d'évaluation remis aux parents met en avant un très fort taux de satisfaction (questionnaires consultables au bureau).

Le groupe scolaire est bien inscrit dans une dynamique de partenariat tout en souhaitant préserver une certaine autonomie. Les bons rapports sont entretenus par des sollicitations mesurées et que nous souhaitons relativement rares. Ceci a pour but principal d'obtenir des réponses positives puisque les demandes sont justifiées. L'ensemble de l'équipe est conscient du soutien général de l'institution tant au niveau de la circonscription que de celui de la direction académique. Des problèmes réels auxquels l'institution nous a aidé à répondre en témoignent.

La reprise du partenariat productif avec les parents d'élèves est amorcée. L'alliance éducative permet souvent d'atteindre la meilleure des prises en charge.

Tout comme les autres écoles lilloises, nous profitons des largesses de la municipalités en terme d'accompagnement de projets.

II) Points d'amélioration

Pour autant, des marges de progression existent : renforcer et repenser le travail en lien avec le rased (travail en cours avec Mme Turbé, psychologue en et M Turbelin, maître E) en amplifiant la co-intervention. Il reste poussif de reprendre les partenariats dans une situation post-covid, notamment avec le dispositif « coup de pouce », « la clé » et même les liens avec le centre social La Busette.

La prise en charge des élèves notifiés peut être rendue délicate par le nombre de personnels aesh en rapport du nombre de droits ouverts par la mdph qui, depuis la rentrée 2022 surtout, ne suit pas. Ceci pose un problème d'équité dans les classes aux effectifs les plus importants.

Des outils et pratiques communes restent à construire, comme un dossier scolaire normalisé de la tps au cm2, avec pour objectif premier une meilleure sécurisation des parcours ainsi que la mise en place une grille d'analyse pertinente des élèves posant question pour évacuer les représentations subjectives et parler une langue commune, notamment en réunion d'équipe.

Il existe de nombreuses pistes d'amélioration. Les parents, tout d'abord, doivent pouvoir retrouver le chemin de l'école et y conduire à nouveau des actions et des réunions. La nouvelle équipe de RPE, renouvelée à hauteur de 85 %, souhaite reprendre une place réelle qui ne manquera pas de concourir à l'amélioration du climat scolaire.

Au delà des réactions adaptées et rapides aux différentes situations qui ont pu se présenter, il nous faudra être plus pro-actifs : nous devons créer des espaces de paroles dédiés et construire des grilles d'analyses et de prises en charge. Des grilles d'entretien adaptées aux situations de harcèlement (éventuel ou avéré) sont en cours de construction, avec pour objectif d'être mobilisables le plus rapidement possible, la rapidité de prise en charge au bon degré étant un facteur de réussite.

Le bâti scolaire (intérieur et extérieur) doit être repris en de nombreux points afin d'améliorer le climat scolaire : la cour manque de verdure, les locaux sont mal isolés (thermiquement et phoniquement). Des propositions ont déjà été faites (extension de la cour, réaménagement sur la base du « 30 % de verdure », changement des sols etc.).

La position géographique du groupe scolaire et sa maintenance entraîne de très nombreuses sollicitations et allers et venues. Il est nécessaire que celles-ci soient mieux anticipées afin de ne pas perturber l'ensemble de la journée.

Nous devons poursuivre le retour à un fonctionnement plus ouvert aux parents des élèves après quelques années où les bonnes habitudes se sont perdues du fait de la situation sanitaire. Cela passe par des temps de concertation et de formation aux enjeux de l'école ainsi que par le retour d'une certaine forme de convivialité.

Les liens avec l'équipe du péricolaire, au-delà de certaines volontés individuelles, doivent être renforcés : la sérénité d'une partie du climat scolaire en dépend.

Élèves et parents sont très satisfaits de leur école. Les plus critiques et inquiets sont les enseignants. Il est crucial de maintenir des projets ambitieux qui émanent des classes.

Des limites existent parfois à l'aide que peuvent apporter les différentes strates de l'institution, mais elles sont rarement atteintes.

Les partenariats avec les établissements proches doivent être créés ou renforcés. L'évolution de la prise en charge scolaire va en ce sens.

Subsistent également certaines difficultés, liées à des incompréhensions avec certains parents dont les enfants bénéficient de l'école inclusive. Il est impératif d'établir rapidement avec ces parents une alliance éducative forte et de la couvrir par écrit.

Conclusion et ouverture

Synthèse générale d'appréciation de l'école dans son ensemble

Le groupe scolaire Delory possède de nombreux atouts, à commencer par la riche mixité sociale des élèves et la motivation et le professionnalisme des équipes. Ces deux écoles se sont rapprochées pour n'en former plus qu'une à la rentrée 2023. Les projets, la prise en charge de la difficulté scolaire, qu'elle soit temporaire ou durable, l'individualisation et la sécurisation des parcours n'y sont pas de vaines expressions : elles sont au cœur de la prise en charge des élèves. Il restera à l'école à s'ouvrir plus encore aux différents partenaires et à améliorer le cadre de vie qu'elle propose à ses usagers.

Les axes de développement pour les 5 ans à venir (projet d'école)

En lien avec le projet académique 2022-2025, le nouveau projet d'école poursuivra les objectifs d'inclusion de sécurisation des parcours et de développement des partenariats. Nous mettrons également en avant les enjeux de l'amélioration du climat scolaire qui passe, entre autres, par l'amélioration du bâti : le CNR nous offre la possibilité de déposer un projet lié mise en place d'une classe flexible ainsi que d'un « espace snoezelen », dont de nombreux élèves à B.E.P peuvent avoir besoin.

III) CNR-NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble)

Dans le cadre du conseil national de la refondation, une enveloppe de 500 millions d'euros est allouée, jusqu'à la fin de l'actuel quinquennat, à des projets de pédagogie innovante. Les écoles Wicar et Boufflers comptent déposer plusieurs projets dont les premiers seront attachés au climat scolaire avec l'achat de mobilier adapté type « classe flexible », permettant de respecter les différentes manières d'apprendre et un espace snoezelen afin de lutter contre le bruit, omniprésent du fait du bâti même du groupe scolaire (béton armé et verre, années 70).

Une question est posée par M. Jorisse parent d'élève concernant la conformité de l'acoustique. La réponse apportée est que les éléments récents sont de bonne qualité (fenêtres) mais que c'est le bruit « interne » qui gêne le plus.

IV) Projets et sorties à venir

_TPS/PS : M.Danjou rappelle les sorties à la ferme de Lomme, à Phalempin et au zoo. Un trompettiste viendra faire de l'éveil musical.

_MS : Ferme de Lomme, forêt de Phalempin et Musée d'histoire naturelle.

_MS/GS : Le projet de l'année des deux classes a pour thématique « le Vivant dans les différents milieux ». Dans ce cadre les enseignantes souhaitent pouvoir conclure en amenant leurs classes à Nausicaa. Deux demandes (l'une de prise en charge des transports, l'autre de financement) ont été déposées. La demande de transport a été rejetée, nous attendons des nouvelles de la demande de financement qui devrait arriver début avril. Madame Luciani, Inspectrice de l'éducation nationale, a expliqué que la commission bi-partite chargée d'évaluer les projets avait dû faire un choix devant le nombre de projets déposés.

_MS/GS A : En lien avec le CE1 de Mme Creton, Mme Adelski et ses élèves travaillent sur le Blob, organisme unicellulaire macroscopique et polynucléaire ! Les objectifs sont nombreux, scientifiquement bien sûr (notamment grâce à l'accompagnement de scientifiques qui suivent les classes) mais également au niveau du langage comme le rappelle Madame Luciani.

_Cpa : M.Gressier a passé 4 jours à Phalempin et compte faire participer sa classe au championnat scolaire des Echecs.

_Cp/CE1: M.Quillieret prépare son séjour à Phalempin, le même que celui du Cpa. Rencontre avec la classe jumelée de Lambersart au musée.

_Ce1a : Grand projet : Bob le Blob qui a démarré en suivant le protocole du CNRS (projet de science participative ET projet de circonscription autour de la communication). Les enfants développent également une conscience scientifique en formulant des hypothèses et des protocoles qui permettront de les confirmer ou de les infirmer et d'en rendre compte devant scientifiques et camarades lors des assembly. Projet sur la structure narrative du conte en lien avec l'Ulis. Sortie au forum des sciences.

_Ce2a : Projet Sciences/Éducation musicale (programmation et matériaux conducteurs : construction d'instruments en papier et graphite), plantations dans la classe, PBA.

_ Ce2b : Participation au challenge national « Non Au Harcèlement » dans le cadre de la poursuite du déploiement du dispositif pHARe. Nous attendons les résultats avec impatience.

_ Cm1 : Projet autour de l'Égypte, visite du Louvre Lens. Lien avec une classe de Cm1 de Madagascar : échanges réguliers sur la vie quotidienne : géographie, transports, environnement. Projet de type « vis ma vie » au travers d'un casque de réalité virtuelle.

_ Cm2 : Journée à Paris le 31 mai. Visite partielle du Louvre et des « monuments iconiques de la capitale. Cette sortie permet également de conclure la scolarité élémentaire des élèves qui iront au collège dans quelques mois. Cette sortie était traditionnellement faite à Londres, mais le Brexit a administrativement tout compliqué.

_ Péri-scolaire : Jardinage en maternelle, atelier sportif familial à venir avec Kadir (premier rendez-vous le 14 avril), la Ludothèque fonctionne très bien, mise en place des « petite faim » et « grande faim » en restauration pour limiter le gaspillage (dans tous les restaurants scolaires lillois).

V) Un point sur les retards

Les retards du matin sont très nombreux, à Wicar comme à Boufflers et leur nombre est en augmentation régulière. Ceci est très gênant pour le bon déroulement de l'accueil en maternelle et des cours en élémentaire, ce qui ne semble pas être un argument suffisant aux yeux de certains.

Jusqu'à l'année dernière, un « cahier des retards » était tenu à Boufflers. Il est impossible de le remettre en place puisque le nombre de retard est trop important et obligerait un membre de l'équipe à perdre du temps avec sa tenue.

Un proposition de modification du règlement intérieur est faite au conseil d'école et soumise au vote. Cette modification intervient au point n°2 « Fréquentation et obligation scolaire » et propose :

« Les retards doivent être exceptionnels et inférieur à 15 minutes. En cas de retard supérieur à 15 minutes, il conviendra de revenir à 10h30 au moment des récréations. »

Un représentant des parents d'élèves s'inquiète de la rigidité de la nouvelle règle et souhaite que l'équipe pédagogique renforce son action de prévention et d'explication. Les enseignants prennent la parole afin de rappeler que la prévention et les explications sont données très régulièrement et que cela ne change rien au problème. Mme l'Inspectrice soutient la proposition de l'équipe et souligne même la grande souplesse accordée, encore, par la nouvelle règle. Le représentant des parents renouvelle sa demande, mettant en avant les difficultés de circulation. La plupart des retardataires sont piétons et M.Nolevaux rappelle qu'il existe des bassins de vie pour l'affectation dans les écoles et que les rues autour des écoles ne ont pas en travaux.

Après amendement du conseil des écoles, la modification du règlement intérieur adoptée au vote est « **Les retards doivent être exceptionnels. En cas de retards répétés et abusifs, il conviendra de revenir à 10h30.** »

Le nouveau règlement sera disponible sur l'ENT et le site de l'école et une communication sur sa modification sera faite.

VI) Ludothèque

L'objectif de la ludothèque est de favoriser le jeu en famille. Un règlement a été signé en début d'année, des cartes ont été remises aux enfants et seront renouvelées en septembre. Les échanges de jeudi sont réalisés le vendredi de 16h50 à 18h30. Le projet est financé par la ville et des dons. Il y a actuellement 120 jeux disponibles. Les emprunts peuvent se faire pour une ou deux semaines. Les jeux sont disponibles pour les enseignants dans le cadre des apc. Le record de prêts est pour l'instant de 82 jeux.

Une question des parents d'élèves fut posée afin de savoir si tous les jeux étaient récupérés. Oui, car il y a un travail de rappels et de discipline qui se met en place progressivement. Le risque de suspension pour un jeu rendu hors délai est de 36 jours.

Le directeur de l'école a créé un compte ENT appelé « Ludothèque » afin de faciliter les échanges et d'accéder au catalogue de jeux.

VII) Bilans des actions de financement cycle 3 et goûter de fin d'année

Les deux journées de vente de gâteaux au profit des sorties des élèves de Cm1 et Cm2 ont rapporté 650 euros. Sachant que le prix de vente était de 50 centimes, cela a représenté 1300 ventes ! Les enseignants de cycle 3, par l'intermédiaire de Mme Lecauchois remercient tous les parents et principalement les toutes celles et tous ceux qui ont participé, notamment Mmes Covaciu et Jorisse pour les crêpes.

Le goûter de fin d'année à l'initiative de la nouvelle des représentants des parents d'élèves a rencontré, également, un grand succès. Les élèves ont été ravis du chocolat chaud, dont nous devons la préparation à l'équipe de cantine (Dorine et Sandra).

VIII) Questions diverses

a) Effectifs de l'année prochaine ?

L'année prochaine s'effectuera avec les mêmes moyens que cette année. Aucun redéploiement de poste n'est envisagé.

Il n'y aura pas de fusion des écoles, encore, l'année prochaine. Cette fameuse fusion n'est pas annulée. Elle est à nouveau reportée. La direction des deux écoles reste confié à M.Vandenbrouck. La Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale en a décidé en concertation avec la mairie. Une crainte a été exprimée quant au risque de fermeture en cas de fusion, ce qui avait pourtant été écarté, il y a déjà deux ans. De plus, si il est vrai que les effectifs d'élèves baissent au niveau académique et national, la présence de la section internationale permet d'en amoindrir les effets. Cette fusion a pourtant été évoquée dans le rapport d'autoévaluation comme une dynamique pédagogique et non le résultat d'une obligation administrative. Se pose également la question des deux postes qui n'apparaissent pas au mouvement des enseignants et ne peuvent pas être demandés et donc pourvus. C'est la circonscription qui compense sur ses moyens propres. Si la fusion était effective, les postes seraient pourvus.

b) Recrutement des aesh

Un recrutement supplémentaire d'Accompagnant(e) aux Elèves en Situation de Handicap avait été annoncé au PIAL en fin d'année civile. Pour le moment, c'est un status quo. Il manque toujours deux « équivalents temps pleins » Les aesh présentent sont d'un engagement exceptionnel considérant la situation. Le problème devient insoluble dès lors qu'intervient une absence.

M.Nolevaux souligne également que les notification MDPH sont posées sur temps scolaire et que la ville prend en charge ces adaptations lorsque la situation l'exige.

c) Communication scolaire

Des parents d'élèves souhaiteraient avoir une communication plus importante sur ce qui se déroule dans certaines classes, notamment chez les plus jeunes. Les blogs se sont bien développés sur l'ENT, mais il est possible de faire mieux.

d) Mise en place du SMA complexe

Les parents se questionnent sur l'organisation du service minimum d'accueil lors des conflits sociaux. Il peut arriver selon certaines organisations que les élèves d'enseignant non gréviste ne puisse pas manger à la cantine alors que pour ceux bénéficiant du Service Minimum d'Accueil la restauration est assurée. La réponse de la mairie est que , si les enseignants ont obligation de prévenir de leur intention de faire grève 48h à l'avance, les agents municipaux (périscolaire et cantine) n'ont pas cette obligation, ce qui rend très difficile toute tentative d'anticipation.

e) Verdissement de la cour

Où en est -on du verdissement des cours ? M.Nolevaux déclare que Boufflers a été la première école a recevoir un aménagement de la part de la ville avec la terrasse en bois (qui était avant tout un projet porté les parents d'élèves).

Il ne serait pas possible de dé-bétonner et de planter du fait du tunnel du métro. Il y a pourtant quelques maigrelets pommiers.

Une cour verticale avait été évoquée, mais rien ne sera entrepris avant que le palais des sports soit lui-même repris.

Pourrions-nous avoir des plantes en pots ? Oui, mais en présentant des projets à la mairie.

Les enseignants de l'élémentaire font remarquer qu'en plus de la problématique de l'omniprésence du goudron, l'autre problème de la cour est sa trop petite taille. Ne pourrait-on pas mener un projet afin d'intégrer un arc de cercle du côté du pignon donnant sur l'avenue Kennedy ? La mairie renvoi à un problème de propriété de l'espace public.

La question de la chaleur se pose. M.Nolevaux explique que Wicar et Boufflers ont accès au parc en face de l'école. La mairie aurait étudié la mise en place de voiles d'ombrage, mais cela paraît trop complexe.

f) Question sur la précarité de certaines familles

La préoccupation de l'équipe enseignante, tirant les conséquences de la crise sanitaire, a été de rendre possible le prêt d'ordinateurs aux familles les plus en difficulté.

M.Nolevaux intervient, détaillant les mises en place de la ville à travers le D.R.E (Dispositif de réussite éducative, non présent sur le groupe scolaire Delory), le service d'assistance sociale, les repas de cantine à 1 euro ou moins pour près de 50 % des familles. Il ne faut surtout pas oublier de remplir ou de mettre à jour son Dossier Familial Unique afin d'éviter la facturation maximale.

g) Comité des fêtes

Ce comité est à nouveau évoqué dans le cadre de l'organisation d'une fête de printemps et/ou d'une kermesse de fin d'année.

Rien de prévu de particulier pour le carnaval, qui dépend du centre social la Busette.

Les Cp, qui fêtent le 100^e jour d'école tous les ans, accueilleront à cette occasion les parents.

h) Question concernant l'absence de l'enseignante de PS/MS

Les enfants sont répartis dans les autres classes de la maternelle, la répartition ne se fait pas uniquement par l'âge.

i) Qui s'occupe de la maintenance dans l'école ?

Le directeur prévient les services municipaux lorsqu'un problème survient.

19h15 : Fin du conseil d'école.